

PROGRAMME DE FORMATION

La solitude et la dépression chez les personnes âgées et leurs conséquences

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

4.00 jour(s)
28:00 heures

Public

Tout personnel médical, paramédical, social ainsi que des collectivités et des divers services travaillant auprès des personnes âgées.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 15 p.

Objectifs de la formation

Reconnaître les dépressions chez la personne âgée afin de mieux les prévenir.

Identifier les spécificités de la prise en charge de la personne âgée dépressive.

Adapter son mode relationnel de manière à mieux communiquer avec la personne âgée.

Programme

La solitude et l'isolement de la personne âgée :

- Causes et conséquences.
- Vaincre l'isolement et la solitude : un travail de partenariat.

La dépression de la personne âgée :

- Epidémiologie et définition.
- Causes, facteurs de risque et signes d'alerte.
- Les outils de repérage.
- Les différentes formes de dépression.
- Dépression et maladie d'Alzheimer.
- Dépression et maladie somatique du sujet âgé.
- Thérapeutiques de la dépression.

Le suicide et les idées suicidaires chez la personne âgée :

- Les faux préjugés autour du suicide.

- Epidémiologie et définition.
- Processus de la crise suicidaire et particularités chez la personne âgée.
- Repérer, agir, orienter.

Méthodes et supports

Apports théoriques. Etudes de cas. Echanges.

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

A l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.